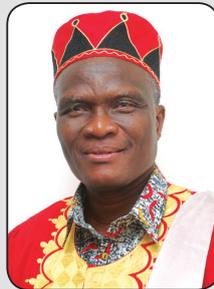


### Editorial

Pr Maxime da CRUZ

#### CÉLÉBRONS LE TRAVAIL !

La commémoration de la Journée Internationale du Travail chaque année est l'expression de la gratitude du monde du travail à des pionniers qui, après de grandes luttes ont marqué le 1er mai de leur sceau et ont fait de cette journée, une journée inoubliable, une journée universelle qui fait désormais l'unanimité au sein des travailleurs et des employeurs.



Cette journée est aussi la reconnaissance de la place des travailleurs dans la construction d'un monde plus juste et plus équitable, une opportunité pour mener les réflexions nécessaires en vue de renforcer la promotion du bien-être au travail.

Le 1er mai est certes dédié à une célébration mais il doit nous mettre sur des chantiers de réflexion permanente pour l'amélioration de nos performances au travail, d'une part, et pour l'amélioration de nos conditions de travail, d'autre part.

Je saisis cette opportunité pour saluer l'ensemble des organisations syndicales de travailleurs de l'Université d'Abomey-Calavi. Cette mémorable journée m'offre l'occasion de féliciter et de remercier les travailleurs admis à faire valoir leur droit à une pension de retraite et de reconnaître les sacrifices consentis dans la construction de notre chère Institution. Je leur souhaite une belle et heureuse retraite.

Aussi, voudrais-je avoir une pieuse pensée à l'endroit des travailleurs qui ont été arrachés à notre affection. Que la terre leur soit légère et que Dieu veuille bien les accueillir dans sa demeure céleste !

Je souhaite également à tous les travailleurs, une bonne fête du travail. J'émetts le vœu que les années à venir soient des années de paix et de prospérité ; qu'elles voient les conditions de travail et de vie du travailleur s'améliorer.

La célébration commémorative de la fête du travail, édition 2021, intervient dans un contexte international, régional et national difficile marqué par la pandémie de la COVID-19 qui sévit depuis plus d'un an.

Cette situation, bien que difficile, n'a nullement compromis le courage et le dévouement des travailleurs de l'UAC dans leur quête permanente d'un mieux-être et du souci de préservation de l'outil de production.

L'équipe rectorale vous encourage à continuer inlassablement dans cette même lancée car c'est de notre assiduité au travail aujourd'hui que dépendra notre mieux être de demain. Nous devons nous considérer comme des ouvriers qui recherchent la perfection.

**Bonne fête du travail à toutes et à tous !**

#### L'Ambassadeur de la Fédération de Russie, Son Excellence Igor EVDOKIMOV, au Cabinet du Recteur Maxime da CRUZ



Page 2

#### Accord-cadre de partenariat entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'Agence de Développement de l'Entrepreneuriat des Jeunes



Page 4

#### Célébration de la fête du travail à l'UAC



Page 7

## L'Ambassadeur de la Fédération de Russie, Son Excellence Igor EVDOKIMOV, au Cabinet du Recteur Maxime da CRUZ

Le vendredi 30 avril 2021, une délégation de l'Ambassade de la Fédération de Russie près le Bénin conduite par son premier responsable, son Excellence Igor EVDOKIMOV, a été reçue en audience au Rectorat par le Recteur Maxime da CRUZ. Après les civilités d'usage entre les deux autorités, l'Ambassadeur Igor EVDOKIMOV a exprimé sa satisfaction au regard des efforts consentis par l'Université d'Abomey-Calavi en cinquante année d'existence pour son rayonnement sur les plans de la recherche scientifique, académique et du service rendu à la communauté. Il a également évoqué l'objet de sa visite à l'UAC. Il s'agit de l'animation d'une conférence à l'amphi Idriss DEBY consacrée à l'histoire de la deuxième guerre mondiale, avec pour ancrage, le rôle de l'Union Soviétique dans la défaite définitive de l'Allemagne nazie et la projection du film russe « T-34 » d'une durée de 1h50. Cette activité, annonce-t-il, est organisée en collaboration avec l'Institut National des Métiers d'Arts, Archéologie et Culture (INMAAC) dans le cadre de la semaine du cinéma russe. « ...votre Université est la meilleure du Bénin, c'est pourquoi nous sommes fiers d'établir une bonne relation entre l'UAC et l'Ambassade de la Russie », a-t-il souligné. L'Ambassadeur s'est dit convaincu qu'un tel événement contribuera au développement des relations traditionnelles amicales entre son pays et le Bénin et permettra aussi aux jeunes béninois de savoir plus sur la Russie. Son Excellence Igor EVDOKIMOV a rappelé que la deuxième guerre mondiale était une guerre patriotique qui a mobilisé bien plus que l'armée, preuve de l'héroïsme du peuple russe.

Le Professeur Maxime da CRUZ, Recteur de l'UAC a, à son tour, remercié l'Ambassadeur et sa suite pour l'intérêt qu'ils portent à l'UAC. Il a évoqué avec son hôte, la contribution de la Russie dans la formation des élites béninoises et plus singulièrement les universitaires dans plusieurs disciplines. Le Recteur a souhaité que cette coopération se poursuive afin d'assurer le renouvellement des cadres qui vont à la retraite dans divers domaines.



*Le Recteur Maxime da CRUZ et l'Ambassadeur Igor EVDOKIMOV*

Prenant acte de ce souhait, l'Ambassadeur Igor EVDOKIMOV a rassuré le Recteur da CRUZ de ce que la Fédération de Russie accorde beaucoup d'importance au développement des liens humanitaires et culturels avec le Bénin. C'est pourquoi chaque année, la Russie donne en moyenne soixante bourses d'Etat aux étudiants béninois. Il a, par ailleurs, confié au Recteur l'intention de son pays de faire implanter sur le campus d'Abomey-Calavi le buste en bronze de 50kg de Youri GAGARINE, 1er russe qui est allé dans l'espace pour commémorer le 60<sup>e</sup> anniversaire de cet acte héroïque intervenu le 12 avril 1961.

Tout heureux, le Recteur a suggéré à l'Ambassadeur les procédures en la matière afin que l'UAC puisse accueillir le buste du personnage, symbole de la science spatiale. Il n'a pas manqué d'exprimer à Son Excellence les besoins de son Institution. Il s'agit, pour lui, dans le cas d'espèce, d'un accompagnement dans le domaine de la recherche spatiale en termes d'un appui pour renforcer les capacités de nos chercheurs.

La visite a pris fin par une photo de famille.

*Brice HOUMBIE*





**Magazine spécial édité à l'occasion  
du cinquantenaire de l'UAC**

## Accord-cadre de partenariat entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'Agence de Développement de l'Entrepreneuriat des Jeunes

### Extrait de l'Accord-cadre de coopération

L'Université d'Abomey-Calavi (UAC) est un établissement public à caractère scientifique, technique et culturel doté de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative et financière, placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Elle comprend des facultés, écoles, laboratoires et bibliothèques. Elle entend élargir l'éventail de ses partenaires nationaux.

L'ADEJ est un établissement public à caractère social doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du Ministère des PME et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE). Elle a pour mission de contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat de croissance à travers la constitution de pépinières de Petites et Moyennes Entreprises capables de créer de la valeur et d'offrir des opportunités d'emploi durable.

Dans la perspective d'assurer leur développement commun, d'œuvrer à l'épanouissement de la jeunesse estudiantine et de contribuer à relever les défis de développement du Bénin et du monde, l'UAC et l'ADEJ ont entrepris de formaliser leurs relations par la mise en place d'un partenariat où chacun y trouvera son compte.

La présente convention est un accord-cadre appelant la conclusion d'accords particuliers portant sur des domaines et activités spécifiques ou établissant des modalités spécifiques de partenariat.

Ainsi, il a été convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de fixer le cadre juridique et institutionnel de coopération entre l'UAC et l'ADEJ en vue de développer un partenariat dans tous les domaines relevant de leurs compétences respectives et contribuant à l'épanouissement de la jeunesse.

De manière générale, le présent accord cadre vise à :

- promouvoir l'insertion professionnelle des étudiants et des diplômés de l'UAC ;
- élaborer et réaliser des projets basés sur des intérêts communs et porteurs de croissance pour les parties ;
- exécuter toutes autres initiatives conformes au présent accord cadre de partenariat.

#### ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

Chacune des parties contractantes s'engage à répondre aux besoins de son partenaire suivant les atouts dont elle dispose et dont elle peut faire bénéficier l'autre dans les conditions précises et conformes aux desiderata et ambitions de chaque partie.



*Echange de parapheurs entre le Recteur Maxime da CRUZ et le DG de l'ADEJ, M. Paulin AKPONA*

Ainsi, l'UAC s'engage à :

- veiller à la promotion de l'entrepreneuriat à travers les projets d'entreprise dans les secteurs prioritaires du Gouvernement ;
- développer chez les apprenants, les capacités professionnelles et les pratiques requises pour saisir les opportunités et les familiariser avec les réalités du monde du travail en vue d'accélérer le rythme de la créativité et de la richesse ;
- instaurer un brassage et permettre l'échange de compétence entre le monde universitaire et celui professionnel.

L'ADEJ s'engage à :

- élaborer et mettre en œuvre les stratégies visant la formalisation des projets des jeunes entrepreneurs de l'UAC ;
- faciliter la mise en relation avec les partenaires techniques et financiers à l'incubation, au financement et à l'accompagnement ;
- contribuer au développement et à la certification des compétences des porteurs de projets et des entrepreneurs notamment dans les domaines du management, des finances et du numérique.

#### ARTICLE 3 : SUIVI ET EXÉCUTION

L'UAC et l'ADEJ désignent chacun un point focal pour assurer le suivi-exécution du présent accord :

- Le point focal de l'UAC est représenté par le **Chef Service des Relations avec les Universités et Organismes nationaux du Bénin (SRUONB)** du Vice-rectorat chargé de la Coopération interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion professionnelle (VR-CIPIP) ;

- Le point focal de l'ADEJ est représenté par le **Directeur de la Formalisation des Projets et de la Facilitation de l'Accès au Financement (DFPFAP)**.

Un Comité bipartite au sein duquel siègent les représentants de l'UAC et de l'ADEJ procède à une évaluation du partenariat au dernier trimestre de chaque année civile, avec compte rendu au Directeur général de l'ADEJ et au Recteur de l'UAC.

#### ARTICLE 4 : BÉNÉFICIAIRES

La présente convention reste et demeure un accord cadre de partenariat. Il ne confère aux parties que la qualité de partenaire indépendant. Les bénéfices de la présente convention sont extensibles à tous les campus et entités relevant de la juridiction de l'UAC ainsi qu'à toutes les parties prenantes du dispositif opérationnel de l'ADEJ.

#### ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITÉ – PROPRIÉTÉ - INTELLECTUELLE

Les Parties s'engagent à ne pas divulguer, ni utiliser à des fins personnelles, commerciales, préjudiciables ou non, les informations qui leur sont ou seront connues du fait de la présente convention.

Les parties conviennent de considérer comme confidentielles, dans le cadre de leur partenariat, toutes informations et données recueillies qui ne sont pas publiées ou versées dans le domaine public. En conséquence aucune publication ni divulgation de documents ou d'informations ne sauraient se faire par l'une des parties sans l'accord préalable écrit de l'autre.

#### ARTICLE 6 : RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable les diffé-

rends qui pourraient survenir à l'occasion de l'exécution du présent accord ou de son interprétation.

Si les parties ne parviennent pas à trouver une solution amiable à leurs différends au bout d'un (01) mois, elles recourront à l'arbitrage de leurs Autorités de tutelle.

#### ARTICLE 7 : DIVISIBILITE DES CLAUSES

En cas de nullité, opposabilité ou inapplicabilité de tout ou partie pour quelque raison que ce soit, le présent accord sera à tous autres égards, considéré comme valable et applicable.

Le cas échéant, les parties s'accordent à annuler la ou les clauses querellées.

#### ARTICLE 8 : MODIFICATION

Toute modification du présent accord devra être adoptée d'accord partie et matérialisée par un avenant.

#### ARTICLE 9 : RÉSILIATION

Le présent accord peut être résilié à tout moment par l'une des parties en cas de violation grave de ses dispositions pouvant compromettre sa mise en œuvre.

Le cas échéant, la partie lésée adressera à la partie défaillante une mise en demeure de respecter ses obligations dans un délai de 30 jours, faute de quoi, la résiliation opérera de plein droit.

#### ARTICLE 10 : ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CONTRAT

La présente convention entre en vigueur pour compter de sa date de signature pour une durée de trois (03) ans. Six (06) mois avant la date d'expiration de l'accord, les points focaux établiront un rapport global d'activités à soumettre aux parties sur la base duquel celles-ci analyseront l'opportunité de reconduction.

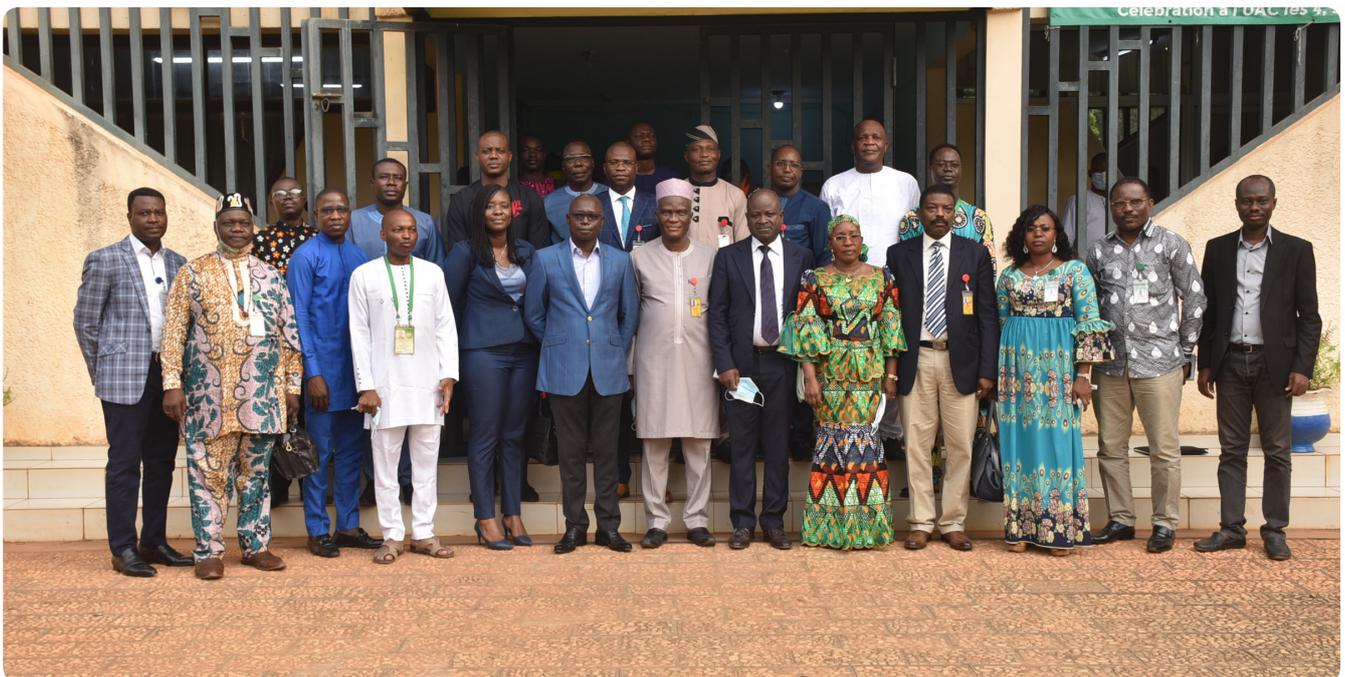


Photo de famille

# Célébration de la Journée Internationale de la Langue Maternelle édition 2021 à l'UAC

*L'effectivité de l'usage des langues nationales dans les écoles souhaitée par l'UAC et l'INIREF*



*Le presidium*

C'est à travers un mini-colloque organisé par le Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLCC) de l'Université d'Abomey-Calavi en collaboration avec l'Institut International de Recherche et de Formation (INIREF) ponctué d'animations culturelles, des allocutions du Doyen de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), du représentant du Recteur et du discours du Chef du Département des Sciences du Langage et de la Communication couplé de celui du Secrétaire Général de l'Institut International de Recherche et de Formation (INIREF) que la Journée Internationale de la Langue Maternelle a été célébrée à l'UAC le mardi 23 février 2021.

Fortement impliqué dans l'organisation de ce mini-colloque, le Département des Sciences du Langage et de la Communication a mobilisé les enseignants, les étudiants et les promoteurs des langues maternelles autour de cette célébration. « Il est de notoriété publique que la langue est un facteur important de développement socioculturel et économique. C'est conscient de cette importance que l'UNESCO a institué la Journée Internationale des Langues Maternelles », a rappelé le Professeur Samuel DJENGUE, Chef du DSLCC avant de remercier les participants au mini-colloque consacré à la promotion de la langue maternelle. Pour Moïse SEDJRO, Secrétaire Général de l'INIREF, il faut que les langues maternelles soient reconnues de façon officielle sans exclusion par le pouvoir public pour l'usage dans l'instruction et dans l'administration.



**L'UAC dispose de sa plateforme locale dont l'adresse est <http://moocs.uac.bj>**

Représentant à l'occasion le Recteur de l'UAC, retenu en séance du Conseil Rectoral, le Docteur (MC) Moufoutaou ADJERAN, a notamment félicité les organisateurs de ce rendez-vous scientifique qui honore l'Institution universitaire. « ...Il est important que le soleil se lève à présent sur la pertinence de nos langues nationales », a dit, pour sa part, le Professeur Pascal OKRI TOSSOU, Doyen de la FLLAC, ouvrant ainsi une brèche sur la promotion du multilinguisme. Déplorant par ailleurs l'usage de la langue française dans tous les discours prononcés, il a souhaité que l'édition 2022 de cette journée soit animée dans l'une des langues nationales du Bénin.

« Représentations des langues nationales/français et leurs contacts chez les enseignants/apprenants et leurs implications dans des apprentissages bilingues innovants au Bénin » ; « Quatre proverbes en langue "maxi" pour une programmation neurolinguistique de l'Afrique » sont, entre autres, les communications animées respectivement par le Docteur (MC) Moufoutaou ADJERAN, et le Professeur Julien GBAGUIDI au cours de ce rendez-vous scientifique.

*Arlette FADE*



*Vue partielle des participants*



*Photo de famille*

# Célébration de la fête du travail à l'UAC

L'Université d'Abomey-Calavi a célébré en différé le 1<sup>er</sup> mai, Journée Internationale du Travail. Les festivités qui ont eu lieu le vendredi 14 mai 2021 sur le campus d'Abomey-Calavi ont été des moments d'action de grâce, de reconnaissance de mérites, de renforcement du dialogue et de réflexion autour des préoccupations des travailleurs de cette communauté universitaire.

C'est une messe d'action de grâce qui a ouvert le bal des activités prévues dans le cadre de la célébration de l'édition 2021 de la fête du travail. A l'occasion, le Père célébrant, le frère Roland N'GBE a, dans son serment, mis l'accent sur l'importance et la vête du travail. Selon lui, Par le travail nous nous rapprochons davantage du Dieu créateur. De toute éternité, le Dieu de nos pères s'est dévoilé comme un Dieu créateur et donc travailleur. Rapportant les propos du Christ, il ajoute « Le Christ ne dit-il pas que son père est toujours à l'œuvre. Autrement dit, son père travail toujours. Dieu travail à libérer l'homme de la servitude et à l'introduire dans le bonheur sans fin. Ainsi, par son travail l'homme se fait coopérateur de l'œuvre divine ». Le célébrant s'est également appuyé sur les paroles de Saint Jean Paul II qui explique l'utilité du travail en ces mots : « Le travail est un bien de l'homme, il est un bien de son humanité car, par le travail, non seulement l'homme transforme la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même comme homme et même, en un certain sens, il devient plus homme ». En clair, par le travail l'être humain se perfectionne, il devient plus humain. Le travail n'est pas contre l'homme mais en vue de son élévation constante, culturelle et morale ; en vue de la transformation de la société dans laquelle il vit. Le prêtre célébrant n'a pas manqué d'exhorter le personnel de l'UAC à écouter encore l'apôtre Paul nous parler : « Quel que soit votre travail, faites-le de bon cœur, pour le Seigneur et non pour plaire à des hommes. Le maître, c'est le Christ ; vous êtes à son service ». « Le service du Christ présume la compétence, la rigueur et l'excellence dans le travail. Un tel service proscribit de fait la médiocrité, l'ethnocentrisme, la corruption, l'exploitation de l'homme par l'homme et toutes choses semblables qui conduisent notre société à la dérive. Notre travail doit nous conduire à la sainteté. Toute œuvre humaine qui l'avili, l'empêche de s'épanouir et de tendre vers la perfection n'est pas un travail. Le travail fait de nous des lieutenants. Autrement dit, par notre travail nous tenons lieu du Christ, venu libérer l'homme de tout ce qui l'avili en lui donnant la capacité de s'auto-réaliser. C'est en ce sens que l'universitaires catholiques est un guetteur, c'est-à-dire une personne qui fait de sa recherche scientifique un moyen d'inclination de la conscience actuelle vers la vérité : Jésus Christ. Universitaires catholiques, il vous appartient de scruter les signes des temps pour y dire Dieu. Les recherches scientifiques deviennent alors des questionnements perpétuels de la révélation, à la lumière du vécu concret des hommes et des femmes de notre temps », a souligné le frère Roland N'GBE dans la conclusion de son serment.

La fin de la messe d'action de grâce a laissé place à la présentation des cahiers de doléances du personnel administratif et des enseignants au Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ.

Pour le personnel administratif, ses préoccupations ont nom, la couverture sociale intégrale de tout le personnel en terme d'assurance, l'élaboration d'un plan de formation à court, moyen et long terme pour le personnel, l'apurement des arriérées de cotisation au Centre National de Sécurité Sociale, la réduction des frais de formation du personnel et de leurs enfants, la prime semestrielle de rendement, l'application effective de la convention collective et le renforcement des actions d'amélioration des cadres de travail du personnel.

Brice HOUMBIE ✍



Photo de famille avec les agents particulièrement méritants

Du côté des enseignants, il a été évoqué entre autres, le recrutement et la prise en charge de docteurs-moniteurs pour remédier au problème de manque criard d'enseignants, la dotation des syndicats de sièges, la dotation des départements de langue de laboratoires adéquats, la dotation, à temps, des laboratoires d'intrants et de consommables appropriés, le paiement des primes de correction et de délibération dans tous les établissements, l'installation de matériels de sonorisation dans tous les grands amphis suivie d'une politique de maintenance, le respect de la franchise universitaire. Les enseignants ont souhaité, par ailleurs, l'implication du rectorat dans le recrutement de docteurs volontaristes, la reprise de la formation des formateurs suspendue depuis 2016, le rétablissement des élections démocratiques dans les universités du Bénin et l'application intégrale de la circulaire sur le reclassement des enseignants admis sur les listes d'aptitudes du CAMES promotion 2019-2020.

En réponse à ces doléances, le Professeur Maxime da CRUZ rassure que ces différentes préoccupations ne sont pas tombées dans les oreilles de sourd. « Nous travaillerons ensemble à trouver les solutions qui concourent à l'amélioration de nos conditions de travail et à un bon travail assidu, bien fait et vite fait », a-t-il répondu. « Nous transmettrons à qui de droit toutes les revendications qui dépassent nos compétences et nous travaillerons avec nos autorités de tutelle pour une issue heureuse à chacune de nos revendications » a-t-il ajouté. Pour y arriver, il a invité au maintien de la dynamique du dialogue permanent.

Pour le Recteur, le 1er mai est certes dédié à une célébration mais elle doit nous mettre sur des chantiers de réflexion permanente pour l'amélioration de nos performances au travail d'une part, et pour l'amélioration de nos conditions de travail d'autre part. Il a fini son propos en reconnaissant à sa juste valeur les bons et loyaux services rendu à la communauté universitaire par ses membres qui sont admis à faire valoir leur droit à une pension de retraite bien mérité.

La remise des lettres de félicitations et d'encouragement aux agents modèles et aux agents particulièrement méritants de l'Université d'Abomey-Calavi ont mis un terme aux festivités.

Soulignons qu'il a été organisé une prière musulmane le vendredi 21 mai 2021 à la mosquée en face du campus d'Abomey-Calavi et un pique-nique le lendemain à Grand-Popo.

## Liste des agents modèles au titre du 2<sup>nd</sup> semestre 2020-2021

N°	ENTITES	Nom et Prénoms	Postes
1.	Centre Universitaire d'Adjarra	DANSOU Couéssi Yohan	Comptable
2.	INJEPS	AHOUANSON Yambodé E. Kharmen Montesquieu	Contrôleur des services financiers
3.	ENS	AKPLOGAN KANHO Dossou Léon Hervé	Chef Division Matériel
4.	HERCI	ADONON Comlan Déogratias K. Christian	Secrétaire particulier de la Directrice
5.	INMeS	ATTIGNON Innocentia D. épouse ADOTE	Chef du Service de la Coopération
6.	FSS	AKPOVO Viho Alexandre	Agent au service de la scolarité
7.	CIFRED	MIGNANWANDE Zinsou Franck Maurille	Assistant de recherché au laboratoire
8.	CIPMA	MAHOUSSE Jude-Aymard Tranquillin	Chef de l'administration
9.	CEBELAE	AHOGNI Hugues Sunday	Agent d'entretien
10.	FLLAC	HOUNGNON Christine	Secrétaire particulière du Doyen
11.	FASHS	DAKO Philippe Jacques	Secrétaire du département d'histoire et archéologie
12.	ED-SVT	GOVOETCHAN Doéci Christine	Assistant comptable
13.	FADESP	GANDOTO Honoré	Agent au service de la documentation
14.	ED-SJPA	ZINSOU D. M. Cristelle Rolande épouse OLIHIDE	Chef division réception et formation au secrétariat administratif
15.	FASEG	HEDIBLE Jikasière Yélognissè Péniel	Agent au service de la comptabilité

16.	<b>FAST</b>	KPONHINTO Yaya Julienne	Secrétaire des formations professionnelles de base au département de physique
17.	<b>FSA</b>	GNONLONFOUN Carine M. Thècle épouse KAGBAHINTO	Chef division personnel administratif
18.	<b>ED-SAE</b>	OGATCHOROUN Yvonne Kotchibi	Secrétaire
19.	<b>ENAM</b>	HOUENOU Mahougbé Débora	Agent au Service de la Documentation et des Archives
20.	<b>EPAC</b>	FABIYI Kayayath Arioukè	Technicienne de laboratoire URMAPha
21.	<b>INE</b>	HOUENOU Edwige E.	Secrétaire Générale
22.	<b>IFRI</b>	SENAHOUN Aboudou Sèmihou	Attaché des services administratifs
23.	<b>INMAAC</b>	BADA Comlan Antoine	Agent au service de la scolarité
24.	<b>IGATE</b>	AVOHOU Couessi Alexis	Chef division au service de la scolarité
25.	<b>ENSTIC</b>	DOSSOUMON Jeanne épouse AMADOU	Chef du Service de la Scolarité
26.	<b>CHAIRE UNESCO</b>	ADIDO Blandine	Comptable
27.	<b>Cabinet Recteur</b>	AYANOU Hubert	Chef du Service des Affaires financières
28.	<b>Secrétariat Général</b>	MIGAN YESSOUFOU Faissolath Akorédé	Technicien de laboratoire au SMEL
29.	<b>VR-AA</b>	LAKOUSSAN Yaovi Marcel	Secrétaire administratif du VR-AA
30.	<b>VR-RU</b>	KASSA Comlan	Agent au Secrétariat du VR-RU
31.	<b>VR-CIPIP</b>	AKPAHOUNZO Cosme	Agent au service de la coopération internationale
32.	<b>AC</b>	LAFIA TCHINGA Midou	Agent de liaison

## Liste des agents particulièrement méritants au titre du 2<sup>nd</sup> semestre 2020-2021

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Postes</b>	<b>Entités</b>
1	DEGLA Chantal	Secrétaire particulière du Recteur	Rectorat
2	DOSSA Apollinaire	Chef Secrétariat Administratif du Secrétariat Général	Rectorat

## Le LABODYLCAL célèbre le parcours scientifique du Professeur Flavien GBETO

*Le Laboratoire de Dynamique des Langues et Culture à Calavi (LABODYLCAL) a organisé, du 17 au 19 février 2021, un Colloque international en hommage au Professeur Flavien GBETO, Directeur scientifique dudit laboratoire. La cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée dans l'Amphithéâtre Idriss DEBY ITNO de l'Université d'Abomey-Calavi a connu la participation de plusieurs enseignants-chercheurs, étudiants et autorités universitaires.*

CeGIC-UAC

« Terminologies en langues africaines : pratiques actuelles et perspectives pour la promotion des patrimoines, la science, l'enseignement et les productions spécialisées ». C'est le thème retenu pour le colloque scientifique international du Laboratoire de Dynamique des Langues et Cultures à Calavi qui a réuni une centaine de chercheurs de onze pays d'Afrique et d'Europe provenant d'une vingtaine d'universités, centres et instituts de recherche. L'objectif de la rencontre scientifique est de faire un état des lieux des recherches actuelles sur les théories terminologiques, les applications, présenter les bonnes pratiques en matière de recherche terminologique dans divers domaines dont la science, la technologie, l'enseignement, la traduction-interprétation, la culture et la littérature, ainsi que les processus de leur vulgarisation.

Face aux participants le Docteur (MA) Charles LIGAN, Président du comité d'organisation, a planté le décor de cette rencontre internationale. Selon lui, les ressources terminologiques sont pour la langue, ce que représentent les cellules pour l'organisme humain. Elles constituent le carburant de l'activité de communications orale et écrite, participent à la vitalité des langues et à la conservation de l'identité linguistique des communautés. Elles sont tout autant vitales pour l'enseignement et la recherche scientifique. Tout en saluant la probité et l'honnêteté scientifique du professeur Flavien GBETO qui font de lui un exemple. Il a exprimé sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à la tenue effective de la rencontre.

Des propos renchérissés par le Doyen de la Faculté des Lettres, Langues, Art et Communication, le Professeur Pascal OKRY TOSSOU qui a souligné la guidance permanente des jeunes chercheurs par le Professeur Flavien GBETO au sein de la FL-LAC, preuve de sa disponibilité et de son engagement pour le développement de la science.

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ s'est félicité, quant à lui, de cette initiative qui porte la marque du comité d'organisation. Il a fait part de sa gratitude au Comité d'organisation, au Comité scientifique, à toutes les personnes ressources et tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la mise en musique de l'organisation. Il a par la même occasion adressé ses félicitations au Professeur Flavien GBETO. « ...Nous avons la responsabilité de célébrer nos collègues et enseignants pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour nous arracher des griffes de l'ignorance en nous projetant sur les chemins de la lumière, sur la voie du savoir élaboré, la route de l'excellence et du développement », a fait savoir le Recteur. « Professeur Flavien GBETO, soyez fier et continuez de jouer votre rôle de père scientifique » a conseillé le Professeur Maxime da CRUZ.

Au nom de la ministre de l'enseignement supérieur, le Conseiller Technique à la recherche, l'innovation technologique et aux relations avec les établissements privés d'enseignement supérieur, le Professeur Karim YOUSAO ABDU, a salué l'effort des chercheurs qui s'investissent pour contribuer à la circulation de l'information et à la communication susceptibles de favoriser la sensibilisation et l'éducation pour le change-



**Professeur Flavien GBETO**

ment de comportements dans les communautés. Il a ajouté que des témoignages d'amis, de collègues et de cadres formés par le professeur Flavien GBETO ont reconnu un homme doté d'esprit de partage et de fidélité à l'esprit scientifique, un leader éclairé, un homme d'écoute et de rigueur. Le Professeur Karim YOUSAO ABDU a, avant de lancer officiellement les activités, affirmé que les enjeux de cette rencontre scientifique sont les préoccupations urgentes et relatives à la production et à l'utilisation des terminologies dans tous les domaines envisageables en tenant compte des besoins présents, mais aussi et surtout en anticipant sur ceux du futur.

Très émerveillé et surpris par l'ampleur de l'évènement, le Professeur Flavien GBETO s'est confondu en remerciements à l'endroit de toutes les parties prenantes à l'organisation de cet évènement scientifique. Il a pris l'engagement de poursuivre l'œuvre en vue de relever les défis que lui impose la grandeur de l'évènement.

La conférence inaugurale a eu pour thème « Terminologies et adaptation des langues béninoises aux savoirs modernes ». Elle a été animée par le Professeur Médard Dominique BADA. Au total, une centaine de communications, réparties dans trois panels, ont été présentées par des enseignants et chercheurs. La cérémonie d'ouverture, ponctuée de prestations artistiques, a pris fin par la remise de cadeaux au Professeur Flavien GBETO.

## Quelques temps forts de la cérémonie d'hommage



### APPEL À CONTRIBUTION

#### Hommage au Professeur Maxime da CRUZ

- ☞ Cultures, langues et développement en Afrique : une sempiternelle équation
- ☞ Consulter l'annonce à l'adresse : [http://www.fabula.org/actualites/appele-contributions\\_98233.php](http://www.fabula.org/actualites/appele-contributions_98233.php)



# Editorial

Pr Maxime da CRUZ

## LET'S CELEBRATE WORK!

The commemoration of the International Labor Day each year is an expression of gratitude from the world of work to the pioneers who, after great fights, have marked the 1st of May with their seal and have made this day an unforgettable day, a universal day that is now unanimously recognized by workers and employers.

This day is also the recognition of the place of workers in the construction of a fairer and more balanced world, an opportunity to carry out the necessary reflections in order to strengthen the promotion of well-being at work.

The 1st of May is certainly dedicated to a celebration but it must put us on permanent reflection sites for the improvement of our performance at work on the one hand and for the improvement of our working conditions on the other hand.

I seize this opportunity to greet all the workers' unions of the University of Abomey-Calavi. This memorable day gives me the opportunity to congratulate and to thank the workers who have been admitted to claim their right to a retirement pension and to recognize the sacrifices made in the development of our dear institution. I wish them a beautiful and happy retirement.

Also, I would like to have a pious thought for the workers who have been torn away from our affection. May the earth be light to them and God welcome them in his heavenly home.

I also wish all the workers a happy Labor Day and I hope that the years to come will be years of peace and prosperity; that they will see the working and living conditions improve.

The commemorative celebration of Labor Day 2021 comes in a difficult international, regional and national context marked by the COVID-19 pandemic that has been raging for over a year.

This situation, although difficult, has in no way compromised the courage and dedication of the workers of the UAC in their permanent quest for betterment and concern for the preservation of the production tool.

The rectoral team encourages you to continue tirelessly in this same momentum because it is on our diligence at work today that will depend our well-being tomorrow. We must see ourselves as workers who strive for perfection.

**Happy Labor Day to all of you!**



### Directrice de Publication

M<sup>me</sup> Prisca GOGAN

### Rédacteur en chef

Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

### Personnes ressources

Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)

Pr Pascal OKRI TOSSOU

Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI

Dr Marcellin HOUNZANGBE

Dr Zakiath BONOU-GBO

Dr Etotépé SOGBOHOSSOU (MC)

Dr Cynthia M. ATINDEHOU

### Photo

Brice F. HOUMBIE

### Infographie

Denis S. HOUNGNIMON

Romuald SOSSOU

[uacinfo.uac@uac.bj](mailto:uacinfo.uac@uac.bj)

Dépôt légal n°6090, 2<sup>ème</sup> trimestre 2012  
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

## Equipe Rectorale

### RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

### 1<sup>er</sup> VICE-RECTEUR

Pr Djimon Marcel ZANNOU

### 2<sup>e</sup> VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

### 3<sup>e</sup> VICE-RECTEUR P.I

Pr Félicien AVLESSI

### SECRETÁIRE GÉNÉRALE

M<sup>me</sup> Prisca GOGAN

### AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREGUE

## UAC INFO

[uacinfo.uac@uac.bj](mailto:uacinfo.uac@uac.bj)

Impression : COPEF

Retrouvez votre bulletin  
UAC-INFO sur le site web  
de l'UAC : [www.uac.bj](http://www.uac.bj)

### Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
2 <sup>e</sup>	Vincent DAN	1975-1977
3 <sup>e</sup>	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 <sup>e</sup>	Jean PLIYA	1981-1983
5 <sup>e</sup>	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 <sup>e</sup>	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 <sup>e</sup>	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 <sup>e</sup>	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 <sup>e</sup>	Jean Gratiem ZANOUVI	1994-1996
10 <sup>e</sup>	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 <sup>e</sup>	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 <sup>e</sup>	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 <sup>e</sup>	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14 <sup>e</sup>	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu)
		2014-2017 (Elu)
15 <sup>e</sup>	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)
		2020 -

